

Arc/Châteauvillain : quel impact pour le gazoduc ?

Page 3

Énergie

Débat public autour d'un projet de nouveau gazoduc

Lundi 2 novembre, une réunion publique était organisée à Arc-en-Barrois autour du projet de gazoduc. Cette phase d'information s'étale jusqu'en janvier et traverse tous les territoires concernés.

Actuellement, les ressources mondiales en gaz sont concentrées géographiquement autour de trois pays : la Russie, l'Iran et le Qatar qui possèdent plus de la moitié des réserves. À l'horizon 2030, l'approvisionnement en gaz russe pourrait atteindre jusqu'à 50 % des importations totales de l'Europe. La France quant à elle, importe la quasi-totalité de son gaz. Elle compte quatre fournisseurs : la Norvège, les Pays-Bas, la Russie et l'Algérie.

Ainsi, l'Europe et la France doivent diversifier leurs sources d'approvisionnement ainsi que le mode de transport du gaz naturel par voie terrestre et par navire méthanier. Le projet d'un nouveau gazoduc, appelé "Arc de Dierrey" vise à améliorer les capacités de transport de gaz naturel du Nord de la France, via

Cuvilly dans l'Oise et Voisines en Haute-Marne. Cette canalisation d'une longueur d'environ 300 km serait posée en doublement de la canalisation existante et aurait un diamètre de 1,2 m. Elle serait enfouie sous un mètre de terrain naturel. Les tubes seront constitués d'un acier de grosse épaisseur pour qu'ils puissent résister à des contraintes importantes. La pression du gaz dans la canalisation est prévue pour atteindre 68 bars. De plus, tous les 20 km environ, sont prévus des postes de sectionnement. Le coût des travaux est estimé à 700 millions d'euros dont le financement est à la charge exclusive de la société GRT Gaz. Le chantier devrait durer 18 mois pour un démarrage prévu en 2012, la mise en service étant prévue en 2014.

Le parcours du gazoduc traverse la vallée de l'Aube à partir de Lanty-sur-Aube pour rejoindre Latrency-Ormoy où se trouve une zone de Natura 2000. La canalisation traverse la forêt domaniale d'Arc-en-Barrois pour rejoindre Giey-sur-Aujon en traversant à nouveau une zone de Natura 2000. Ces zones de préservation du milieu naturel imposeront au maître d'ouvrage des contraintes parti-

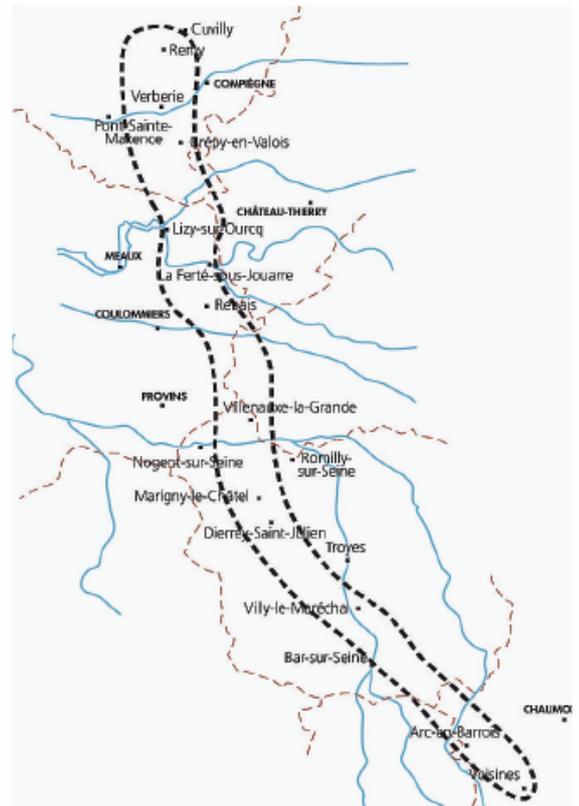
culières pour le respect de l'environnement.

Un débat public

Le débat public organisé par une autorité indépendante a pour objectif de permettre à tous ceux qui le souhaitent d'être informés sur le projet et d'obtenir des réponses à leurs questions et d'exprimer leurs observations, critiques et suggestions. Ce débat est ouvert au grand public, aux élus, aux acteurs économiques, sociaux, environnementaux, aux associations de toute nature et offre la possibilité de discuter ensemble. Tous les avis et questions seront recueillis et chaque réunion sera filmée. Après ces différentes réunions, des résumés seront mis à disposition sur le site Internet quelques jours après la réunion (www.debatpublic-arc-dierrey-gaz.org).

Le débat public se situe bien en amont de la réalisation du projet et la décision d'engager le projet n'est pas encore prise et la commission, contrairement aux commissaires enquêteurs ne prend pas position.

YVETTE ROSSIGNEUX
CORRESPONDANTE



L'aire d'étude du gazoduc s'étend de l'Oise à la Haute-Marne.